

SÉANCE du 26 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de BERNEUIL, sous la Présidence de Madame Marie-Claude GUETTÉ, Maire.

Présents : Mme GUETTE Marie-Claude, Mme BAUCANNE Brigitte, Mme Françoise BŒUF, M. Kévin CAMUS, M. CHADEFAUD Emmanuel, Mme Elodie CHAUVIN, M. CHAUVIN Laurent, Mme RAVAIL Carine, Mme VULFIN Elisabeth, M. GUETTE Loïc.

Absents : M. POITOU Didier (*procuration donnée à Mme Françoise BŒUF*)

Secrétaire de séance : Mme Elodie CHAUVIN

Date de convocation : 19/02/2024

Formant la majorité des membres en exercice.

Membres → en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11 Pouvoirs : 1

Délibération n°DCM-2024-06
Vote du Budget Primitif 2024 – COMMUNE

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de la COMMUNE qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	266 132.30 €	266 132.30 €
Section d'investissement	121 880.05 €	121 880.05 €

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

→ **APPROUVE** le budget primitif 2024 de la COMMUNE arrêté comme suit :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Marie-Claude GUETTÉ

